

En Côte d'Ivoire, l'aide promise au secteur informel touché par la crise du Covid-19 n'est jamais arrivée. Le syndicat Dignité et son partenaire suisse SIT tentent d'instaurer un peu de justice. Reportage

# Dans la crainte du «Pochvid»

YASSIN CIYOW, ABIDJAN

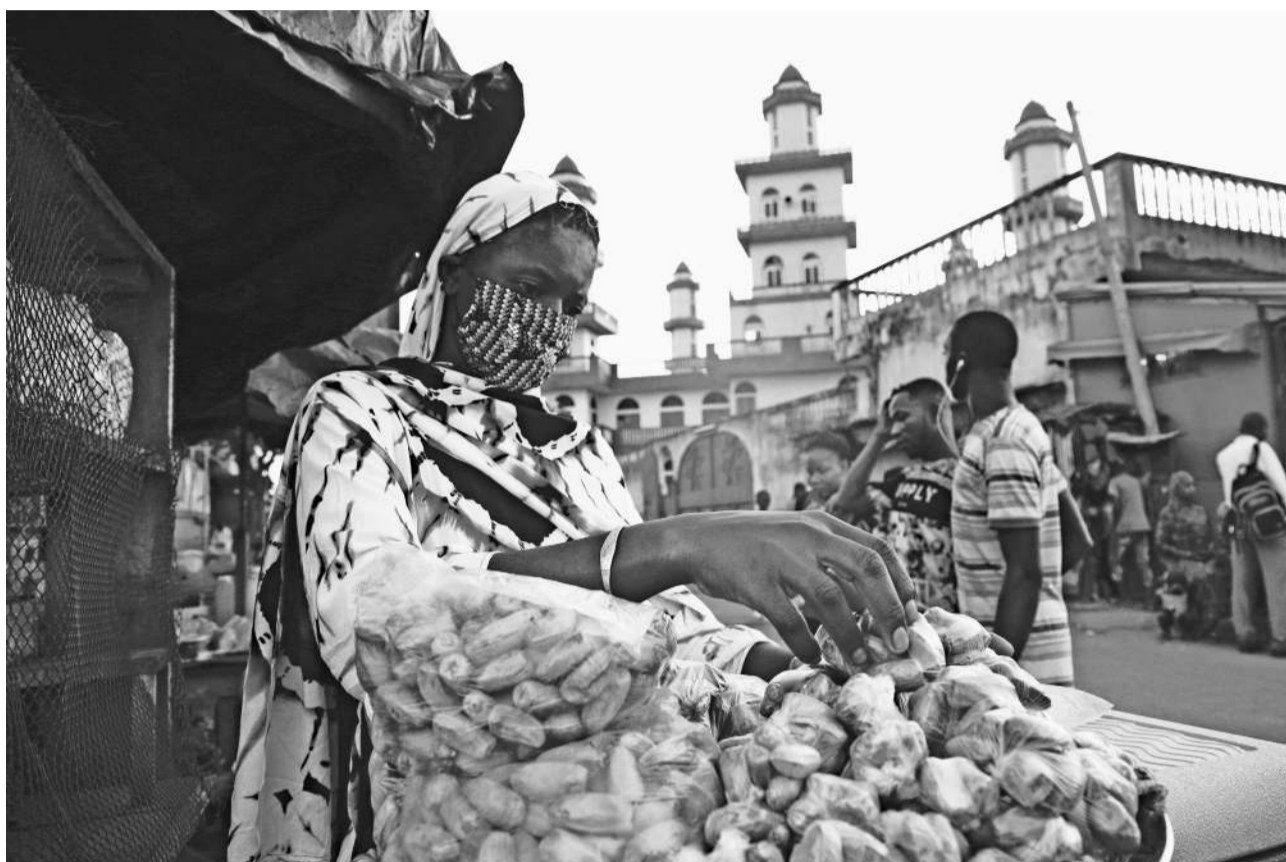
**Côte d'Ivoire** ► Brahima n'attend qu'une seule chose: la réouverture des frontières et, avec elle, le retour des touristes et des voyageurs d'affaires. Le jeune trentenaire est agent d'entretien dans un hôtel bien connu d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, mais, depuis la mi-mars et la fermeture du pays, les chambres sont inoccupées et Brahima ne travaille plus. L'entreprise de nettoyage qui l'emploie n'a aucun lien contractuel avec l'hôtel. Elle opère à la marge de l'économie formelle, Brahima est donc, comme 92% des actifs en Côte d'Ivoire, un travailleur informel. Pour lui, dans le contexte sanitaire actuel, il n'y a ni chômage technique ou partiel, ni licenciement qui lui ouvrirait des droits; il survit tant bien que mal, depuis deux mois, sans aucun revenu.

Pourtant, le 21 avril, les autorités ivoiriennes ont annoncé la mise en place d'un fonds d'appui aux acteurs du secteur informel, qui représente, selon le Fonds monétaire international (FMI), entre 30% et 40% du produit intérieur brut (PIB) de la Côte d'Ivoire. Doté de 100 milliards de francs CFA (environ 161 millions de francs suisses) et prévu pour soulager les travailleurs des secteurs les plus affectés par la «riposte sanitaire» mise en place pour lutter contre le Covid-19, le plan peine à dépasser le stade de l'effet d'annonce.

## Du Covid au «Pochvid»!

«Cela fait plus d'un mois que la mesure a été décrétée mais, sur le terrain, personne n'a encore rien reçu», tonne Elie Boga Dago, le président de la Confédération ivoirienne des syndicats libres (CISL) - Dignité. Pour ce syndicaliste de la première heure, il y a urgence à débloquent des fonds car «l'informel est un combat de tous les jours, et le temps joue contre ces travailleurs du quotidien». Dans cette population, il n'est pas rare de consommer le soir ce que l'on a gagné la journée.

Or, sans revenus depuis deux mois, l'agent d'entretien peine à subvenir aux besoins de son foyer. Tout juste reconnaît-il que le règlement par l'Etat des factures d'électricité prévu pour les plus démunis lui a permis de «garder son argent pour les produits de première nécessité», et ainsi de «retarder



Le coronavirus a rendu plus difficile encore le quotidien des plus précaires, qui n'ont jamais vu arriver les aides promises. KEYSTONE

la catastrophe», souffle-t-il. Député, il ajoute: «A ce rythme, ce n'est pas le Covid qui va nous tuer, mais la maladie d'après, le Pochvid.»

## Tontine et aumône

Dans la ville d'Abidjan, où le confinement est impossible car plusieurs familles cohabitent généralement sur de petits espaces, les autorités ivoiriennes ont mis en place, fin mars, un couvre-feu, entre 21 h et 5 h. Une mesure qui a considérablement gêné les travailleurs informels, au premier rang desquels les chauffeurs de taxi. «Avant la pandémie, je gagnais péniblement 3000 FCFA [5 francs] par jour, en travaillant quinze heures par jour mais, aujourd'hui, je suis heureux si je rapporte 1000 FCFA le soir chez moi», soupire Anselme. La réduction des heures de travail ainsi que l'isolement de la ville – Abidjan étant un *cluster* de contamination – ont mis à mal le secteur des transports privés collectifs. «Aujourd'hui, on nous dit qu'on va nous aider, mais qui va me rembourser les frais de location de mon

véhicule», s'interroge le jeune chauffeur en allusion à la taxe journalière qu'il a continué de payer au propriétaire du véhicule qu'il exploite.

## «Le temps joue contre ces travailleurs du quotidien»

Elie Boga Dago

Face aux lenteurs de l'aide publique, les travailleurs se sentent abandonnés, et doivent se tourner vers des aides alternatives. Or, «comparativement à d'autres pays de la sous-région, où de nombreux mécanismes de protection communautaire existent, la Côte d'Ivoire en compte très peu», explique Adou Appiah, enseignant-chercheur à l'université Alassane-Ouattara de Bouaké. Pour ce spécialiste du monde

du travail, les actifs de l'informel ivoirien peuvent néanmoins compter sur le système de «tontine», une forme d'épargne collective, qui est débloquée en cas de besoin pour l'un des membres, ainsi que sur certaines formes de solidarité intra-religieuse. Brahima lui-même admet avoir bénéficié d'une forme d'aumône au sein de la mosquée de son quartier, ce qui lui a permis de nourrir les sept bouches que compte son foyer.

«Il existe un secteur informel dans le secteur informel», poursuit le chercheur, en référence aux travailleuses domestiques. Josiane est une de ces «nounous», du nom de ces employées non déclarées en Côte d'Ivoire. Comme des dizaines de milliers d'autres, elle a été contrainte de réduire son salaire mensuel, pour garder son emploi. Ses «patrons», dit-elle, travaillent eux aussi dans l'informel, ce sont de petits commerçants, qui ont été obligés par la commune de «fermer boutique le temps du virus», indique-t-elle, avant d'ajouter, amère: «Ils m'ont dit qu'ils ne me donneraient plus que 15 000 FCFA [environ

24 francs] à la place de 30 000 pour que je continue. Est-ce que j'avais vraiment le choix?» Dans ce type d'emploi, le travailleur est généralement nourri et logé par la famille, un quasi-luxe en cette période de précarité que Josiane pouvait difficilement abandonner.

## Candidats opportunistes

Dans l'informel, la nécessité du gain au quotidien oblige à accepter les revenus et les aides, d'où qu'ils viennent. «Le problème c'est que nous sommes en période préélectorale, donc la question de l'origine et de la destination finale des fonds se pose. C'est un contexte délicat», explique Elie Boga Dago, en référence à l'élection présidentielle prévue pour le 31 octobre.

Et pour cause: pas un jour ne passe sans que les chaînes de télévision diffusent des images de politiciens en train de distribuer des dons à des populations. Difficile, dans ce cas, de distinguer la solidarité d'une certaine forme d'opportunisme et de clientélisme électoral. «J'ai reçu deux sacs de riz, quatre litres d'huile de palme et un peu de savon», raconte, rieuse, Aïcha, coiffeuse, à l'arrêt depuis deux mois. «C'est un député de ma circonscription qui a fait le don et qui nous a dit que c'était un cadeau du parti», précise-t-elle.

## Mystérieux bénéficiaires

Quant au fonds de soutien gouvernemental, la crainte de l'effet d'annonce a laissé place aux doutes quant à l'identification des personnes dans le besoin. Le 23 mai, le gouvernement a annoncé avoir repéré «1250 bénéficiaires concernés», sans donner plus de détails. «Nous n'avons pas été consultés sur les critères, cela a été fait dans la plus grande opacité, c'est la porte ouverte à l'arbitraire et à la corruption», indique M. Boga Dago. Son syndicat est pourtant en discussion directe avec le gouvernement pour «sauver le secteur informel sinistré», précise-t-il.

Bien que réputé pour sa résilience, le secteur informel ivoirien peine à se relancer alors même que les mesures restrictives sont peu à peu levées. «Ce qui vaut pour l'organisme humain après le Covid-19 vaut pour l'organisme social et économique, ça ne repart pas facilement», philosophe le syndicaliste. I

\*Le salaire minimum mensuel est de 60 000 FCFA.

# Vers une couverture maladie pour tous

En Côte d'Ivoire, le combat des travailleurs informels se confond avec l'existence même de la CISL-Dignité. Née à la fin des années 1980 pour organiser les sans-voix du syndicalisme officiel de l'époque, la Confédération ivoirienne des syndicats libres a su garder son indépendance du pouvoir et, sous l'impulsion de son fondateur, Basile Mahan Gahé (décédé en 2013), s'est durablement installée dans le paysage national. Au point qu'elle participe aujourd'hui activement au développement de la protection sociale ivoirienne.

Avec la CFDT française et la Confédération belge des syndicats chrétiens (CSC), le Syndicat interprofessionnel de travailleuses et de travailleurs (SIT) est un des soutiens internationaux que compte la CISL-Dignité. Sa Commission de solidarité internationale tra-

vaille actuellement, avec l'aide de la Fédération genevoise de coopération (FGC), à la mise en œuvre d'une Caisse maladie universelle (CMU), accessible à l'ensemble de la population ivoirienne les plus précaires, explique Jean-Dominique Jacquemet.

## Quelle est la nature de votre appui à la CISL-Dignité?

**Jean-Dominique Jacquemet:** Sous la pression de l'Organisation internationale du travail (OIT), le gouvernement ivoirien a élaboré un plan de développement de la protection sociale. Une loi votée en 2015 prévoit que tous les actifs soient versés dans une même Caisse maladie universelle, remboursant 70% des frais médicaux. Mais les décrets d'application définissant les statuts contributifs (les cotisants) et non contributifs (exonérés

car sous le seuil de pauvreté) n'ont jamais été publiés. Pour s'assurer que cette couverture soit véritablement universelle et assurer son contrôle, une plateforme intersyndicale regroupant les cinq fédérations nationales a été constituée. Avec la contribution de la FGC, le SIT accompagne cette démarche. L'an dernier, un de nos militants a passé six mois à Abidjan, contribuant à élaborer une stratégie syndicale et à analyser juridiquement le projet (définitions du travail, des catégories de travailleurs et de leurs ayants droit, etc.). Une campagne de sensibilisation de 10 000 travailleuses et travailleurs était mise sur pied lorsque a débuté la pandémie. La majorité des informels n'ont qu'une idée partielle de cette réforme: ils vont surtout en percevoir les aspects financiers contraignants...



«Notre objectif principal est de faire reconnaître le fait syndical dans le processus de développement»

Jean-Dominique Jacquemet

## La CMU aurait dû être pleinement opérationnelle en 2020, où en est-on?

A phase test du Régime d'assistance médicale (RAM) a démarré en novembre 2018 dans trois districts (Yamoussoukro, Issia et Dabakala) grâce au soutien financier de la Banque mondiale et de l'Etat. Depuis l'an dernier, quelque 400 000 personnes seraient concernées.

## Votre syndicat côtoie des ONG au sein de la FGC, dont il est membre actif. En quoi est-ce important?

Notre objectif principal est de faire reconnaître le fait syndical dans le processus de développement. Ce sont les hommes, et les femmes, qui doivent en être les acteurs principaux; sans eux, il n'y a pas de développement durable. La lutte contre la pauvreté, la promotion des droits de l'homme et de la démocratie

passent par la participation et la mobilisation des populations et des ressources locales. Les syndicats ont dès lors un rôle important à jouer. Mais, dans la plupart des pays du Sud, le pluralisme syndical est mal vécu et ne s'adresse pas à l'économie informelle, qui représente pourtant entre 80% et 90% des actifs. Les syndicats du Nord ont un devoir de solidarité à l'égard de ceux du Sud. Le devenir de la planète sera de plus en plus interdépendant.

PROPOS RECUEILLIS PAR BENITO PEREZ

<sup>1</sup>lecourrier.ch/2002/11/29/les-delocalisations-font-des-chomeurs-au-nord-et-des-pauvres-au-sud

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du Courrier. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.